



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

**CAHIER DES CHARGES
POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS
DE SECURITE ET DE RESEAUX**



Date limite de réception des offres : Vendredi 03 Octobre 2025 à 12 h 00 mn

Sommaire

I) OBJET	3
II) PRESENTATION DE LA CRRAe-UMOA.....	3
III) SERVICES ATTENDUS	3
IV) CONSIDERATIONS GENERALES.....	3
4.1 Allotissement	4
4.2 Garanties et support.....	4
4.3 Régime des prix.....	4
4.4 Conditions et modalités de paiement	5
4.5 Critères d'évaluation des offres	5
4.6 Présentation des offres	5
4.7 Connaissance des conditions de travail	7
4.8 Dépôt des offres	7
4.9 Compléments d'information.....	7
V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7



I) OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'équipements de sécurité et de réseaux par la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA), dans le cadre de la modernisation de son infrastructure.

L'objectif de l'appel d'offres basé sur ce cahier des charges est de sélectionner une entreprise qualifiée, qui détient l'agrément des constructeurs (Fortinet et Cisco).

II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition, à savoir le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC), le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), ainsi qu'un Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités cadres, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

III) SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour la fourniture des équipements et licences informatiques ci-dessous :

- ✓ 02 UTM Fortigate 400F + licences
- ✓ 08 Modules SFP+ pour switch 9500
- ✓ 12 Jarretières
- ✓ 02 Cisco Catalyst Switch 9200L de 24 ports + accessoires
- ✓ 02 Cisco Catalyst Switch 9300 de 24 ports + accessoires
- ✓ 02 Cisco Catalyst Switch 1300 24-ports
- ✓ 01 Routeur Cisco ISR 1100
- ✓ 01 licence Device license for Cisco Business Dashboard



La livraison devra être faite dans les locaux de la CRRAE-UMOA au complexe immobilier de la Riviera-Bonoumin.

IV) CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

4.1 Allotissement

La présente consultation est constituée de deux (02) lots détaillés comme suit :

- ✓ Lot 1 : 02 UTM Fortigate 400F + licences
- ✓ Lot 2 :
 - 08 Modules SFP+ pour switch 9500
 - 12 Jarretières
 - 02 Cisco Catalyst Switch 9200L de 24 ports + accessoires
 - 02 Cisco Catalyst Switch 9300 de 24 ports + accessoires
 - 02 Cisco Catalyst Switch 1300 24-ports
 - 01 Routeur Cisco ISR 1100
 - 01 licence Device license for Cisco Business Dashboard

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ces articles, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.

4.2 Garanties et support

Tous les équipements doivent être livrés neufs avec les dernières versions des logicielles en date. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, la durée, les conditions et les modalités de la garantie « constructeur » des équipements, pièces et main d'œuvre. Ils devront en outre, préciser dans leurs offres le coût trisannuel du renouvellement du support du matériel le cas échéant.

En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur. La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés devra être postérieure à la date de livraison dans les locaux de la CRRAE-UMOA établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité. La garantie couvre les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

Les articles doivent être accompagnés de catalogues complets comprenant les caractéristiques techniques, les procédures d'utilisation, les modes de fonctionnement et les schémas d'installation, le cas échéant.

4.3 Régime des prix

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes et hors frais de douane.

Les prestations proposées doivent prendre en compte toutes les dépenses résultant de l'exécution de la prestation, incluant tous les frais, charges, fournitures, livraisons, accessoires, démarches administratives, etc.



4.4 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Une avance forfaitaire de démarrage d'au plus 30 % du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie délivrée par un établissement bancaire ou une société d'assurance de premier rang. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des prestations.

Par ailleurs, la Caisse procédera à une retenue de 5% sur le prix global du marché au titre de la « Garantie de bonne exécution ». A sa demande, l'Entreprise pourra fournir à la Caisse en remplacement de cette retenue, une « garantie à première demande », qui se substituera à la « Garantie de bonne exécution » pour la durée du délai de garantie.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

4.5 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- les délais de livraison ;
- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques minimales ;
- la pertinence de l'offre financière ;
- la présentation des offres ;
- les références du soumissionnaire.

4.6 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires sous format papier et un (01) autre exemplaire sur support numérique (CD, DVD ou clé usb) ; le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

« APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE SECURITE ET DE RESEAUX »

A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement "

Au centre :

Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Complexe Immobilier CRRAE-UMOA,
Rue OBIN Atsin, Riviera-Bonoumin,
Cocody - 01 BP 2056 Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE



En outre, chaque exemplaire de l'offre devra comporter quatre (04) parties distinctes à savoir :

- Lettre de soumission,
- Présentation du soumissionnaire,
- Offre technique,
- Offre financière.

Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.

- Lettre de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission précisant tous les éléments de leurs offres qui les engagent contractuellement. Cette lettre devra donc être signée par un responsable de l'entreprise soumissionnaire.

- Présentation du soumissionnaire

Une présentation du soumissionnaire précisant son caractère juridique et éventuellement, le lieu de tenue de la comptabilité. Elle doit comprendre également les éléments ci-dessous :

- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'État où il est établi ;
- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'État où il est établi ;
- l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence ;
- les preuves de l'agrément du constructeur Fortinet et Cisco.

- Offre technique

Les offres techniques devront être présentées conformément aux dispositions ci-après :

- les spécifications techniques et fonctionnelles des équipements conformément aux exigences définies dans le présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches techniques des équipements et leurs numéros de référence-construteur ;
- la liste des références de projets similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent.

- Offre financière

Les soumissionnaires devront proposer une offre financière forfaitaire et globale en Hors taxe et Hors douane, pour l'ensemble de leurs prestations (prestations de base et prestation supplémentaires). Ils devront proposer un tableau financier, comprenant les rubriques ci-après :

- désignation détaillée (équipements, logiciels, support, garantie),
- quantité,
- prix unitaire,
- prix total,
- taux de remise
- prix total net.



Les conditions devront être détaillées en faisant ressortir les honoraires, ainsi que les frais divers. Toute prestation ou service proposé par le soumissionnaire et non chiffré, sera considéré comme inclus dans l'offre et ne donnera lieu à aucun frais supplémentaire.

NB : Le soumissionnaire devra indiquer le délai de livraison des équipements

4.7 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

4.8 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction du Capital Humain, de l'Administration et du Patrimoine (DCHAP) situé au 4^{ème} Etage A du Complexe Immobilier CRRAE-UMOA, Riviera-Bonoumin, Cocody.**

4.9 Compléments d'information

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- **soit par télécopie au numéro 00 225 25 22 01 83 83 ;**
- **soit par messagerie électronique à l'adresse «darh@crrae.org».**

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, cinq (05) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées au soumissionnaire requérant et publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA, à la rubrique « Avis et communiqués ».

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les différentes propositions devront respecter les caractéristiques minimales détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Lot I : Boîtiers UTM Fortigate+ licences		
Lot I : Boîtiers UTM Fortigate + licences	Boîtier FG 400F 18 x GE RJ45 ports (including 1 x MGMT port, 1 X HA port, 16 x switch ports), 16 x GE SFP slots, SPU NP6 and CP9 hardware accelerated.	02



Désignation	Caractéristiques	Quantité
	Licences FG 400F Unified Threat Protection (UTP) (IPS, Advanced Malware Protection, Application Control, Web & Video Filtering, Antispam Service) - 3 Years	02
Lot2 : Switches, modules SFP, Router et licence Device for Cisco Business Dashboard		
Lot 2 : Modules SFP+	Module de transceiver SFP+ à fibre optique 10 Gigabit - Compatible Cisco SFP-10G-LR-S - Monomode LC	08
Lot 2 : Jarretières	Cordon FO duplex monomode LC / LC - 3m	12
Lot 2 : Cisco Catalyst Switch 9200L de 24 ports	Catalyst 9200L 24-port data only, 4 x 1G, Network Essentials - Smartnet Catalyst 9200L - Licence Cisco DNA Essential C9200L, 03 Year Term - Cisco Catalyst 9200L Stacking Kit - Alimentations redondantes - Tout autre accessoire complémentaire pour la mise en cluster, non listé	02
Lot 2 : Cisco Catalyst Switch 9300L de 24 ports + accessoires	Catalyst 9300L 24-port data only, 4 x 1G, Network Advantage - 715W AC 80+ platinum Config I Power Supply Spare - Cisco Catalyst 9300L Stacking Kit - CX LEVEL 2 SW SUB C9300L Cisco DNA Adv - C9300L Cisco DNA Advantage, 24-port, 03 Year Term license - Alimentations redondantes - Tout autre accessoire complémentaire pour la mise en cluster, non listé	02
Lot 2 : Cisco Catalyst Switch 1300 24-ports	Cisco Catalyst C1300-24P-4G - 24 ports Gigabit Ethernet PoE+ - 4 ports uplink 1G SFP (4 x 1G SFP) - SNTC-8X5XNBD	02
Lot 2 : Routeur Cisco ISR 1100	- ISR 1101 4 Ports GE Ethernet WAN Router - WAN GE : 01 - LAN GE : 04	01
Lot 2 : licence Device for Cisco Business Dashboard	Description du produit : Cisco Business Dashboard Type de Produit : Licence d'abonnement - 1 an Nombre de licences : 30 dispositifs	01

NB : Au cas où les modèles, les séries et les générations des équipements indiqués dans ce présent cahier des charges ne figureraient plus dans les catalogues du constructeur, les soumissionnaires pourront proposer les modèles, les séries et les générations de remplacement correspondants, dans la même gamme avec des caractéristiques identiques ou supérieures.

